

APPEL A PROJETS A DESTINATION DES STRUCTURES JEUNESSE DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

« LA JEUNESSE SE MOBILISE POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES »

1. Contexte :

Le Département des Pyrénées-Orientales soutient les Structures Jeunesse (Points Information Jeunesse et Points Jeunes) à travers les projets proposés, afin de permettre aux jeunes de leur territoire de s'épanouir et de développer leur autonomie.

En cette année 2024, la France a rendez-vous avec un événement particulier, les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris, représentant un levier majeur d'attractivité et une formidable opportunité de développement pour tous les territoires. Faire vivre le département au rythme de la préparation des JOP, tel est l'objectif proposé cette année, pour les structures volontaires, en complément de vos actions.

2. Objectifs pour le Département :

- ✓ Développer une offre départementale adaptée aux spécificités des territoires, pour permettre aux jeunes d'acquérir leur autonomie ;
- ✓ Favoriser l'engagement et la participation des jeunes, ainsi que leur implication dans les projets des structures Jeunesse ;
- ✓ Encourager l'égalité et la citoyenneté dans les projets ;
- ✓ Promouvoir les projets inter-structures pour dynamiser les territoires et les échanges.

3. Thématiques retenues :

- ✓ Autonomie ;
- ✓ Citoyenneté ;
- ✓ Prévention santé alimentation ;
- ✓ Promotion des valeurs républicaines ;
- ✓ Lien intergénérationnel ;
- ✓ Développement Durable et Environnement ;
- ✓ Art du spectacle : prestation scénique (chant, danse, musique, théâtre, ...) en vue de la participation à Génération 66 ;
- ✓ Nouveauté 2024 : Promotion des Valeurs de l'Olympisme : excellence, amitié, respect (pourra faire l'objet d'un projet spécifique ou repris dans une autre thématique).

4. Structures éligibles :

Les Points information Jeunesse communaux ou associatifs et les Points Jeunes du Département des Pyrénées-Orientales sont éligibles à cet appel à projet.

Les projets émanant des Accueils de Loisirs Sans Hébergements, par ailleurs, déjà soutenus par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F), ne seront pas retenus.

5. Modalités de dépôt des demandes de subvention :

Toute demande de subvention devra obligatoirement comporter les informations et documents suivants :

- ✓ Fiche « Appel à Projet » dûment renseignée à raison d'une fiche par thématique ; cf. Annexe
- ✓ Budget prévisionnel dûment renseigné à raison d'une fiche par thématique ; cf. Annexe
- ✓ Devis et/ou factures des actions à financer ;
- ✓ Lettre d'engagement du responsable de la Structure ; cf. Annexe
- ✓ **Joindre obligatoirement un RIB ;**
- ✓ Notifications de subventions sollicitées et/ou reçues d'autres financeurs.

Les demandes de subvention supérieures à 500 € formulées par les structures associatives doivent se faire obligatoirement via le portail : www.pass66.fr

Les demandes de subvention formulées par les structures communales ou intercommunales doivent se faire obligatoirement via le téléservice : limesurvey
Les identifiants de connexion vous seront communiqués sur demande auprès du Référent Projets Jeunesse (cf. article 8 ci-après).

Pour les actions renouvelées, il est obligatoire de joindre, au moment du dépôt initial de la demande, les bilans intermédiaires ou définitifs qui devront préciser :

- ✓ le détail des actions subventionnées ;
- ✓ les écarts entre les objectifs et les résultats obtenus.

Modèle : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Il convient de noter cependant, que ne seront pas examinés par la commission :

- ✓ les dossiers incomplets ou déposés hors délai de l'appel à projet ;
- ✓ les reconductions d'actions présentées sans les bilans définitifs ou intermédiaires des actions financées l'année précédente.

6. Financement des actions :

- ✓ Implication des jeunes : projets à destination des jeunes ou à leur initiative (co-construction par les jeunes eux-mêmes afin de leur permettre d'être davantage acteurs des projets qui leur sont destinés) ;
- ✓ Projets se déroulant au cours de l'année civile, sur un trimestre minimum avec présentation du calendrier d'actions (pas de soutien financier pour les sorties et/ou séjours non liés à un projet, c'est-à-dire de simples voyages-découvertes) ;
- ✓ Égalité dans toutes les activités proposées ;
- ✓ Mixité des publics visant 50 % de jeunes filles parmi les bénéficiaires ;
- ✓ Dans le cas de la thématique « Prévention santé alimentation », préciser le nombre de jeunes pour chaque atelier cuisine et le nombre d'ateliers par mois et/ou par an ;
- ✓ Valorisation obligatoire des projets (par exemple : une action phare contenue dans le projet, à travers les dépliants, photos ou autre, ...).

La subvention allouée à chaque structure pourra être à hauteur de 80 % de la demande, plafonnée à 2 400 €, dans la limite de 3 thématiques choisies parmi les thématiques énumérées dans l'article ci-dessus. La participation de la Commune ou son auto-financement sera assurée à hauteur de 20 % minimum.

A titre indicatif, la subvention qui pourra être accordée par thématique est plafonnée à 800 €.

7. Calendrier :

Cet Appel à Projet, au titre du Budget 2024, est ouvert du 1^{er} avril au 15 mai 2024.

8. Soutien au montage de projets / Contacts :

Département des Pyrénées-Orientales
Direction Éducation Jeunesse et Sport - Direction Adjointe Politiques Publiques
Service Projets, Innovation et Mobilité

Franck DOUEU, Référent Projets Jeunesse : franck.doueu@cd66.fr ou 04 68 52 98 36

Karine LE GAL, Responsable du Service Projets, Innovation et Mobilité.

FICHE APPEL A PROJETS

« LA JEUNESSE SE MOBILISE POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES »

STRUCTURE JEUNESSE :

PROJET :

THÈMES (cocher le thème choisi / Une fiche par thématique) :

AUTONOMIE	
CITOYENNETÉ	
PRÉVENTION SANTÉ ALIMENTATION	
PROMOTION DES VALEURS RÉPUBLICAINES	
LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL	
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT	
ART DU SPECTACLE	
NOUVEAUTÉ 2024 : PROMOTION DES VALEURS DE L'OLYMPISME	

Présentation détaillée du projet :

Projet identifié JOP Paris 2024 : OUI / NON (rayer la mention inutile)

Lieu :	
Date (s) :	
Nombre de jeunes :	

Nom et coordonnées de la personne en charge de l'action :

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION PROJETÉE : (une fiche par thématique)

Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée.

CHARGES	MONTANT (en EUROS)	PRODUITS	MONTANT (en EUROS)
Charges spécifiques à l'action		1 – Ressources propres	€
Achats		2 – Subventions demandées	
Prestations de services	€	État (à détailler)	
Matières et fournitures	€ -		€
Services extérieurs		-	€
Locations	€	Région (s)	
Entretien et réparation	€ -		€
Assurance	€	Département (s)	
Autres services extérieurs		-	€
Honoraires	€ -		€
Publicité	€	Commune (s)	
Déplacement et missions	€ -		€
Charges de personnel		-	€
Salaires et charges	€	Autres (Fonds Européens, organismes sociaux, ...)	€
Frais généraux	€	Ressources indirectes affectées	€
Coût total du projet	€	Total des recettes	€
Emplois des contributions volontaires en nature	€	Contributions volontaires en nature	€
Secours en nature	€	Bénévolat	€
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	€	Prestations en nature	€
Personnel bénévole	€	Dons en nature	€
TOTAL DES CHARGES	€	TOTAL DES PRODUITS	€

Au regard du coût total du projet,sollicite une subvention de _____ €

LETTRE D'ENGAGEMENT

Je soussigné.e, _____, en ma qualité de responsable de la Structure Jeunesse (indiquer) _____ :

- certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent document.
- m'engage à la mise en œuvre des différents projets présentés et pour lesquels le soutien du Département est, par la présente, sollicité.
- m'engage à utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée conformément à sa destination prévisionnelle.
- m'engage à faire mention du partenariat sur tout support de communication et dans les rapports avec les médias.
- m'engage à rendre compte de la réalisation des projets sus-mentionnés.
- m'engage à avertir dans les délais le Département de la non réalisation d'un projet.
- m'engage à fournir un compte-rendu financier pour chacun des projets soutenus dès leur réalisation.

Fait à

Le

Signature